



## Les familles aisées vont voir leurs impôts baisser

**Tous les parents devraient pouvoir soustraire 10 000 fr. par enfant à l'impôt fédéral direct. Une victoire du PDC, appuyé par le PLR**

Certaines familles devraient bientôt pousser un gros ouf de soulagement. Non seulement elles devraient pouvoir déduire jusqu'à 25 000 fr. pour les frais de garde, mais également soustraire 10 000 fr. par enfant - qu'il soit placé en crèche, en nourrice ou qu'il reste à la maison. Un coup de pouce qui vise surtout les parents aisés puisque les deux mesures concernent l'impôt fédéral direct (IFD): seules les familles dont le revenu imposable annuel dépasse 30 800 fr. sont assujetties à l'IFD. Et pour les premiers paliers, l'économie sera modeste, elle ne devient intéressante qu'à partir de revenus confortables.

Ce double coup de pouce a été validé en mars par le Conseil national, qui devrait confirmer sa décision ce mercredi. Avec une différence de taille. Si une large majorité s'accorde sur la déduction des frais de garde, le montant de 10 000 fr. par enfant ne s'était imposé que d'un cheveu. Or cette fois le résultat devrait être bien plus confortable.

Ce qui a changé? La position du PLR. En commission ce lundi, les

cinq représentants libéraux-radicaux ont en effet créé la surprise. Alors qu'aucun d'eux n'a pris la parole, ils ont appuyé ce deuxième sucre fiscal. Ce revirement du PLR augure un succès aussi au sein du Conseil des États, qui avait rejeté la mesure à une petite voix en juin dernier.

Le PLR a-t-il senti la pression des élections? «Non, répond Olivier Feller (PLR/VD), qui relativise l'effet d'une telle décision sur la campagne des fédérales. Il s'agit de donner un coup de pouce à certaines familles très ciblées. Celles qui vont profiter de cette mesure sont celles qui aujourd'hui paient passablement d'impôts sans pour autant pouvoir bénéficier de prestations étatiques.» Pour Olivier Feller, cette classe moyenne doit être déchargée, et ce d'autant plus que les comptes de la Confédération permettent ce geste à 350 millions.

Avec le soutien unanime des partis bourgeois, il n'y a qu'Ueli Maurer et la gauche qui devraient faire la grimace. Si le ministre des Finances est en faveur des déductions liées aux frais de garde pour inciter certaines femmes bien formées à revenir sur le marché du travail, il est contre le principe arrosoir de la deuxième mesure.

**«Un acte concret»**

L'argumentaire de la gauche est différent. «Le problème n'est pas de dépenser ou non ces 350 millions, mais de se demander à qui ils profiteront, explique Ada Marra (PS/VD). Selon nos calculs, cela ne favorise pas suffisamment les familles moins aisées et trop celles qui n'en ont pas besoin.» Et de tacler le retournement de veste du PLR: «C'est purement électoraliste.»

Le PDC boit du petit-lait, car c'est bien lui qui est à la manœuvre. La déduction pour enfant à 10 000 fr., c'était sa solution pour amadouer l'UDC, pour qui les déductions liées aux frais de garde pénalisent les femmes qui décident de s'occuper de leurs enfants à la maison. «Ce geste sera profitable à toutes les familles, indépendamment du modèle familial, plaide Dominique de Buman (PDC/FR). On dit toujours qu'on veut aider les familles. Cette fois, il y a un acte concret.»

À la gauche qui critique une réforme ne profitant qu'aux plus aisés, Guillaume Barazzone (PDC/GE) rétorque qu'il s'agit d'un coup de pouce pour les familles qui gagnent trop pour être exemptées de l'IFD, mais pas assez pour profiter de son effet dégressif. «Il faut voir cette mesure comme un investissement et pas un manque à gagner pour la Confédération. L'argent économisé par ces contribuables sera redépendé.» Pour le Genevois, il s'agit simplement de redonner du pouvoir d'achat aux familles. **Florent Guiquerez** Berne